

ABONNEMENT.

Sauumur :
Un an . . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 16
Trois mois . . . . . 8
Poste :
Un an . . . . . 35 fr.
Six mois . . . . . 18
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : . . . 40 c.
Réclames, — . . . . . 30
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT PAIÉES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sont restituées dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR ;
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1<sup>er</sup> Février 1875.

LA SÉANCE DE SAMEDI.

L'Assemblée a adopté samedi, par 353
voix contre 352, l'amendement Wallon ainsi
conçu :

- « Le Président de la République est élu à
la pluralité des suffrages par le Sénat et la
Chambre des députés, réunis en Assem-
blée nationale.
Il est nommé pour sept ans. Il est rééligi-
ble. »

Cette rédaction était assez louche, et plus
d'un peut-être s'y est laissé prendre. Enfin,
la République, battue vendredi avec l'amendement
Laboulaye, l'emporte samedi avec
l'amendement Wallon.

Le premier scrutin l'avait laissée de 27
voix en minorité ; le second lui donne une
majorité d'une voix, et elle chante victoire.

Cependant, tout compte fait, il n'y a rien
de fait.

La discussion reprend aujourd'hui lundi,
et l'on peut attendre un nouveau vote, con-
traire au dernier, sans être, peut-être, sem-
blable au premier. C'est ainsi que vont les
choses à l'Assemblée en matière grave.

Le plus sûr, c'est que, quel que soit le
vote final, il n'est pas réellement définitif et
ne vaut rien. Il ne donne pas la sécurité, il
ne crée pas une majorité durable et gouver-
nementale, et, même s'il constitue le septennat,
il ne l'a pas fortifié. Du reste, fortifier
le septennat, c'est-à-dire le maréchal de Mac-
Mahon, n'est guère le but des constituants
qui ont donné une voix de majorité à l'amendement
Wallon.

Il ne nous déplaît pas, en somme, que la
République ait obtenu un jour de triomphe
par cette tartuferie.

La séance de samedi a été très-agitée. On
comprendait en effet que l'amendement Wal-

lon tendait, sous une forme détournée, à
revenir sur le vote contre la République.

M. Raoul Duval est monté à la tribune et
a demandé d'en appeler au pays.

On assure que l'opinion qui prédomine à
l'Élysée serait de constituer un cabinet d'affaires
qui proposerait les élections générales
dans le délai de six mois.

DISCOURS DE M. DE LA BASSETIÈRE.

Nous croyons devoir donner en entier le
discours prononcé à l'Assemblée nationale
par M. de La Bassetière, discours dont nous
n'avons publié qu'un extrait dans notre der-
nier numéro :

Messieurs, l'honorable orateur qui des-
cend de cette tribune a fait appel à notre pa-
triotisme : c'est notre patriotisme qui va ré-
pondre.

L'honorable M. Laboulaye nous parlait
de ne pas commencer la discussion relative
à la République en évoquant ses tristes,
ses funèbres souvenirs. Eh bien, j'évoquerai
ici un souvenir, et ce sera, certes, le plus
honorable qu'elle puisse offrir.

C'était en 1848 : un gouvernement monar-
chique qui avait essayé d'arrêter la Révolution...
(Rumeurs à gauche), mais qui, mal-
gré ses efforts, n'avait pu réagir contre le
vice de son principe, ce gouvernement monar-
chique avait fait place à la République. Certes,
personne n'avait appelé le gouvernement
nouveau, mais personne aussi, pour
ne pas troubler plus profondément encore
l'ordre social si ébranlé à cette époque,
n'était venu le contester. Au demeurant,
cette République semblait vouloir faire ou-
blier sa devancière ; elle répudiait haute-
ment tout souvenir de violence ou d'exclu-
sion. La religion n'était pas persécutée et
ses prêtres même étaient appelés à bénir son
avènement, ou, du moins, les symboles qui
la consacraient.

Eh bien, à cette époque, un grand nom-

bre de monarchistes, mus par un sentiment
patriotique, voulaient fermer l'ère des révo-
lutions et des bouleversements de notre pays,
estimant d'ailleurs que le gouvernement
nouveau, né dans des circonstances exception-
nellement favorables, pourrait s'acclimater
dans notre pays et devenir un gouvernement
conservateur. Un grand nombre de monar-
chistes l'acceptèrent franchement, et l'on
fit, vous le savez, l'essai loyal de la Ré-
publique. (C'est vrai ! c'est vrai ! à droite.)

Cet essai dura-t-il longtemps ?

Je constate d'abord, messieurs, — et ici
j'aurais pour témoins un grand nombre de
collègues siégeant encore dans cette encein-
te, — je constate qu'il fut fait en toute hon-
nêteté et franchise. Ce ne fut pas leur faute
si, à quelque temps de là, les manifestations
du 16 avril, du 15 mai, et bientôt la triste
insurrection de Juin, vinrent arracher les
monarchistes certainement honnêtes et pa-
triotiques, mais peut-être trop confiants, à leur
généreuse illusion. (Très-bien ! très-bien ! à
droite.)

Mais ce que purent faire à cette époque
nos devanciers, ce qu'ils firent honnête-
ment, patriotiquement, pouvons-nous le
faire aujourd'hui ? Je vous le demande,
messieurs, répondez au fond de vos consciences.

N'avons-nous pas vu comme eux, plus
qu'eux, comment cette République de 1848,
pour échapper à l'étreinte de la violence et
de l'anarchie, a été obligée de verser le sang
de ses plus nobles enfants ? N'avons-nous
pas vu jusqu'à huit généraux d'Afrique, l'é-
lite de notre armée, qu'avaient épargnés les
balles arabes, tomber sous des balles fran-
çaises et fratricides ? (Très-bien ! très-bien !
à droite et au centre.)

N'avons-nous pas vu ensuite, par crainte
de semblables malheurs, ce qu'on appela
le « salut par l'Empire » ? Vous savez
ce que nous coûta ce salut, ce qu'il nous
valut, vingt ans après, de désastres et de lar-
mes.

N'avons-nous pas eu enfin une troisième
République née des malheurs de l'invasion ?
(Murmures à gauche.) Malgré la bonne vo-

lonté, malgré l'abnégation de tous, abnégation
poussée à ce point, qu'un Cathelineau,
un Charette, venait offrir son épée à ce gou-
vernement qu'avaient combattu si héroïque-
ment leurs pères, n'avons-nous pas vu cette
troisième République nous amener en face
de l'étranger, et, à l'intérieur, ce drame hor-
rible de la Commune, dont serait morte une
nation moins forte que la nôtre ! (Vive ap-
probation à droite et au centre. — Réclama-
tions et murmures à gauche.)

Un membre à gauche. — Mais c'est la
République qui l'a vaincue, la Commune !

M. de La Bassetière. — Et c'est après une
pareille épreuve qu'on vient nous proposer
encore l'essai loyal de la République !

Oh ! il est fait, et pour longtemps pour
tous ceux qui savent lire dans l'histoire des
malheurs de la patrie l'essai loyal de la Ré-
publique !

Et, quelle que soit l'honnêteté des esprits,
plus spéculatifs que pratiques, qui viennent
ici donner à cette œuvre le relief de leur ta-
lent ou de la sympathie qui s'attache à leurs
personnes, on ne réussira pas à relever
cette cause jugée, à jamais perdue.

Monarchistes, conservateurs même, vous
dirai-je, quelle serait votre excuse devant la
postérité et l'histoire quand, en face de ce
tribunal accusateur, il vous faudrait répon-
dre : Ce jour-là, j'ai fait la République...
(Très-bien ! très-bien ! à droite.) Je n'avais
pas pour excuse le défaut d'expérience, car
ce fatal régime avait passé trois fois sur l'ho-
rizon politique de mon pays : la première
fois, elle s'était appelée la Terreur ; la seconde,
l'insurrection de Juin, et, la troisième,
la Commune ! (Très-bien ! très-bien ! sur les
mêmes bancs.)

À côté de ce qu'a été la République pour
la France, je suis bien obligé de vous dire
ce qu'a été la monarchie, ce qu'elle serait
encore pour elle.

Je ne prétends pas — vous voyez que
je suis sincère — que la monarchie n'ait eu
aussi ses jours de défaillance, d'erreurs, de
douloureux souvenirs même. Quelle institu-
tion humaine, comme le disait Bossuet, de
la raison de l'homme n'est pas courte par

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN VILAIN CHIEN.

« Flic ! flac ! » faisait le pauvre chien en
pataugeant au milieu de la boue, les oreilles
basses et la queue entre les jambes.

« Ah ! la vilaine bête ! » s'écrièrent deux
jeunes filles qui rentraient au logis avec le
linge qu'elles venaient de laver.

« Fi, l'affreux animal ! » ajouta un char-
retier en faisant claquer son fouet pour l'ef-
frayer.

Mais l'objet de ces observations peu bien-
veillantes, sans plus s'inquiéter de l'excla-
mation des jeunes filles que des menaces du
charretier, continuait sa course, s'arrêtant
seulement lorsque l'encombrement des voi-
tures était trop grand pour lui permettre de
passer.

Il continua à courir ainsi pendant long-

temps, paraissant se soucier fort peu de ce
que les passants disaient ou pensaient de
lui.

Force m'est bien d'en convenir, c'était un
vilain chien, maigre et décharné. Son poil,
d'un gris sale, usé par places, avait l'aspect
misérable d'un vêtement rapiécé. Rien d'ai-
leurs n'indiquait qu'il eût jamais été beau et
que son état actuel fût la conséquence
de récentes infortunes. Au contraire, tout
donnait à présumer qu'il avait toujours été
mal nourri, menant une vie errante, faute
d'asile, et ne connaissant guère d'autre régal
qu'un os ou une croûte ramassés dans
le ruisseau. Certes, c'était là un chien misé-
rable.

Mais ce qui me surprenait, c'était de le
voir se tenir obstinément au milieu de la
rue, tandis qu'il y avait grandement de la
place pour lui sur le trottoir. C'était un
chien de petite taille et, en se glissant le long
des magasins, il aurait pu passer inaperçu
au milieu de la foule, sans s'exposer à être
écrasé par les voitures ou rudoyé par les co-
chers.

Mais non ; il préférerait la chaussée boue-
se, et allait tout droit devant lui, absolument
comme s'il eût connu son chemin.

Je ne me serais probablement pas plus
occupé de lui que de tous les autres chiens
que je rencontre journellement, sans une
circonstance qui fixa mon attention.

Je remarquai qu'il avait un collier et qu'à
ce collier était attaché un panier.

Ceci me donna à penser, car un chien
qui porte un panier à son cou est dressé
à faire des commissions, ou bien il s'est
échappé.

Si celui-ci faisait les commissions de son
maître, comment son maître, en retour, ne
le nourrissait-il pas mieux ! Si, au contraire,
il s'était échappé, à quels travaux ou à quels
mauvais traitements il avait dû être soumis
avant que le désespoir l'eût poussé à pren-
dre un tel parti !!!

J'éprouvai le désir d'avoir une réponse à
ces questions et d'éclaircir ce mystère ; je
suivis donc le chien.

Nous étions alors dans la partie d'Oxford-
street qui s'étend entre Marble-Arch et Duke-

street. Le chien allait dans la direction de
Regent-Circus. C'était un jour d'hiver terne
et humide.

Il avait plu ; un brouillard épais répandait
ses vapeurs au loin, et chacun paraissait
transi et mal à l'aise. Quelques boutiques
étaient éclairées par ci par là, car il com-
mençait à faire nuit. Mais le contraste formé
par l'éclat du gaz et la lueur incandescente
du charbon de terre, qu'à travers les fenê-
tres de quelques parloirs du rez-de-chaussée
on voyait brûler gaiement dans les grilles,
faisait paraître les rues encore plus som-
bres et plus mornes.

Et pourtant le chien continuait à avancer
à pas rapides, portant toujours les oreilles
basses et ne faisant pas plus attention
aux omnibus qui roulaient rapidement
qu'aux marchands des quatre-saisons qui
juraient après lui, ni même aux autres
chiens, qui s'arrêtaient parfois d'un air
embarrassé et le regardaient avec étonne-
ment. Il me fallut presser le pas pour le sui-
vre.

Qui aurait jamais cru qu'un chien d'as-

quelque endroit ? C'est par la somme de ses avantages ou de ses inconvénients que doit se juger une forme de gouvernement. Le soleil n'a-t-il pas ses taches, et cependant n'est-il pas l'astre lumineux par excellence que nul ne pourrait remplacer ? Or, la monarchie se présente avec ce prestige d'incomparables, d'immenses services qui n'a d'égal que celui de leur continuité. C'est la monarchie d'abord qui a fait la France ; elle l'a faite avec son génie, avec ses croyances autant qu'avec son épée.

Je ne parlerai pas de l'unification religieuse et nationale due à nos deux premières dynasties. J'arrive à notre troisième, à notre plus grande race royale, à celle que nous avons l'honneur de posséder encore, à celle de Robert le Fort, qui a trouvé son berceau et sa consécration dans la plus grande, dans la plus héroïque des luttes nationales.

Nous voyons, après les premiers héros de cette grande race, nous voyons le vainqueur de Bouvines repousser ces hommes du Nord que nous devons revoir, hélas ! plus tard, à près de sept siècles de distance, grâce à l'absence de ses successeurs. Nous voyons un saint Louis honorer non-seulement le trône, mais la nation, mais l'humanité tout-entière. (Bruit.)

Aux jours de Charles VII, la nation succombe avec son monarque ; la France est renfermée dans Bourges, mais dans les murs de la cité est renfermé avec son roi le principe de l'unité nationale, le drapeau de la patrie, et Jeanne d'Arc, le prenant bientôt, va le mener triomphant des murs d'Orléans sous les voûtes de Reims.

Sous Henri IV, la monarchie devient aussi populaire au dedans que forte et redoutée au dehors. L'équilibre européen est conçu par le génie du prince et est fondé par sa diplomatie autant que par ses victoires.

Sous Louis XIV, enfin, la France rayonne sur le monde entier avec celui qu'elle nomme Louis-le-Grand, que l'Europe appelle le roi, et qui fait son siècle grand comme lui-même.

Et puis, sous Louis XVI, mûre pour des réformes légitimes, elle va les recevoir des mains de ce généreux prince, lorsque l'œuvre royale et populaire à la fois est brisée par la Révolution.

Ici, tout s'arrête, tout se stérilise, même les réformes les plus acceptées qu'un vent poussé à l'extrême, même les aspirations les plus généreuses, parce que la royauté n'est plus là pour les soutenir et pour les féconder. Puis, quand la Révolution et l'Empire ont jeté de nouveau la France épuisée et sanglante, mais toujours glorieuse, aux pieds de l'étranger, c'est encore un reste du sang de nos rois, un vieillard qui, par le seul prestige de sa race et des grands souvenirs de la monarchie française, arrête l'étranger au moment où il va la démembrer et se partager ses dépouilles.

Transportons-nous maintenant à un demi-siècle de cette glorieuse, quoique douloureuse époque ; de nouvelles fautes ont amené les mêmes malheurs, l'étranger foule encore nos frontières, mais la royauté est

absente. Quelle institution sera là pour la remplacer dans son rôle tutélaire ? Qui arrêtera l'étranger ? Quel citoyen sera assez grand par lui-même ou par sa famille pour imposer à l'Europe, pour lui indiquer les limites de la vieille France qu'elle ne saurait passer ? Un seul homme l'aurait pu et on ne l'a pas appelé.

Mais que parlé-je de protection ou de défense dans l'invasion ou la défaite ? Qui sait si nous aurions connue cette invasion ou si nous aurions succombé devant elle ?

La France, en 1870, était-elle plus épuisée qu'elle ne l'était aux derniers jours de Louis XIV, à la fin de la guerre de la succession d'Espagne, après les défaites de Malplaquet et de Hochstedt, alors que la coalition victorieuse et insolente proposait au grand roi de détrôner lui-même son petit-fils ? Il y eut un jour où tout semblait perdu ; c'était à la veille de Denain. Louis XIV recevait Villars, qui allait prendre le commandement de la dernière armée : « Si vous êtes vaincu, lui dit-il, écrivez-le-moi, à moi seul, et votre lettre à la main, je parcourrai les rues de ma capitale, je ferai appel à mon peuple, et j'irai m'ensevelir sous les ruines de la monarchie ! »

Ah ! messieurs, je fais appel à votre conscience à tous, et je suis sûr qu'elle répondra comme celle des honnêtes gens, de véritables Français ; je fais appel à votre conscience à tous : si, au lieu d'un gouvernement né de l'émeute, obligé de composer avec elle, doutant de son pouvoir, si nous avions eu encore la vieille monarchie de nos rois, si elle eût fait cet appel que Louis XIV voulait faire, si elle l'eût fait avec cette autorité, avec cette conscience de représenter, en dehors de tous les partis, l'honneur national, l'âme même de la France, si elle l'eût fait avec cette autorité, avec ce qui nous a manqué, avec l'unité dans le commandement, avec le prestige moral, croyez-vous que la France ne se fût pas relevée et que nous aurions à pleurer aujourd'hui sur la perte de deux provinces ?

Voilà, messieurs, voilà les titres de la royauté. Ils sont éclatants comme notre histoire nationale. Vous ne les contestez pas et vous ne pouvez pas les contester.

Mais vous nous dites : Lors même que la monarchie serait préférable, vous ne pouvez pas la faire. Vous êtes divisés, et l'essai infructueux que vous avez fait tout récemment encore doit vous ôter l'espoir d'y arriver jamais.

D'abord, si nous avons, avec cet élan, avec ce concours que vous ne déniez pas, si nous avons essayé de faire la monarchie, c'est sans doute que nous avions foi en elle ; s'il en est ainsi, des difficultés plus apparentes que réelles doivent-elles nous décourager ? Est-ce une raison sérieuse pour renoncer à ce que nous regardons encore comme la seule solution possible, comme le seul port du salut ? Des difficultés ! n'y en a-t-il pas d'ailleurs dans toute œuvre grande et durable, et quelle œuvre plus grande que celle du rétablissement de la monarchie française !

D'ailleurs, messieurs, à côté du peu qui nous divise, voyez donc ce qui nous unit

déjà. Sur toutes les questions sociales, morales et religieuses, est-ce que nous ne sommes pas tous d'accord sur toutes ces questions qui forment la vie d'une nation, l'âme même du peuple ? Sur ces questions jamais Assemblée fut-elle plus unanime ? Ce sera notre éternel honneur, et ce sera, je l'espère, le germe de notre salut.

A côté d'une majorité unie par tant de liens, qu'êtes-vous au contraire, vous républicains, qui prétendez ne former qu'un faisceau, et qui voulez, à ce titre, vous imposer à la France ? Aussitôt que serait brisé le seul lien qui vous unit, celui de l'abandon ou de la haine de la monarchie, je vous défie de rester unis un seul instant. Sur quel terrain, en effet, êtes-vous d'accord ? Est-ce sur le terrain religieux ? Entre ceux qui, nombreux encore, je le reconnais, parmi vous, pratiquent ou honorent le culte de leurs ancêtres et ceux qui s'affichent comme les sectateurs de la libre-pensée, je ne veux pas dire de l'athéisme, j'espère que personne n'en relèverait ici le drapeau. (Bruit.)

M. le président. — Je réclame le silence ! Il est impossible à l'orateur de se faire entendre.

M. de la Bassettière. — Est-ce sur le terrain social ? Quand à côté de belles intelligences et de nobles cœurs que nous avons vus chez vous défendre la propriété et la famille, nous en avons vu d'autres, non moins nombreux, je ne dis pas sur ces bancs, mais en dehors, parmi leurs coreligionnaires, leur porter, par leurs paroles ou par leurs actes, les plus mortelles atteintes !

Est-ce enfin sur le terrain des finances et de l'économie politique ? Quand nous comptons parmi vous, à côté d'hommes qui ont défendu ici, même au pouvoir, les saines doctrines, d'autres qui sont allés depuis l'impôt progressif jusqu'à l'idée socialiste pure et jusqu'à la liquidation sociale !

Ah ! messieurs, le lendemain de votre victoire, le lendemain de la proclamation de la République, ce serait entre vous la lutte, la lutte acharnée, la lutte à outrance ! Car sur des questions pareilles, qui engagent l'existence ou la négation de la société, on ne transige pas, on ne peut pas transiger. Conservateurs républicains, vous seriez obligés vous-mêmes de nous appeler bien vite à votre aide, et nous serions alors, grâce à la logique des principes que vous auriez imprudemment soulevés, nous serions impuissants à vous sauver vous-mêmes ; car les nouvelles couches sociales que vous avez ébranlées, que vous avez conviées, je ne dis pas au banquet de la vie sociale ou morale auquel les avait appelées avant vous l'idée chrétienne libératrice, mais que vous avez appelées à la direction de la société avant qu'elles aient acquis cette sagesse pratique qui résulte de l'expérience des affaires, et après qu'elles se sont affranchies de ce frein salutaire qu'impose la morale religieuse, ces nouvelles couches sociales nous fouleraient et vous fouleraient aux pieds vous-mêmes ; et vous verriez alors se reproduire cette horrible, cette logique, cette fatale histoire de la Gironde et de la Montagne, où tous, messieurs, entendez-le bien, si avancés que vous puissiez paraître, vous arriveriez à

être de nouveaux girondins en face de nouveaux montagnards.

Où, pendant qu'il en est encore temps, revenons au seul principe qui puisse nous sauver. Revenons à cette vieille constitution française faite par nos pères, et fondée sur cette grande et double loi de l'hérédité et de l'hérédité par les mâles, constitution qui, depuis cette époque consacrée par les siècles, a été unie à la France dans une communauté de succès et de revers, de souffrances, d'héroïsme et de grandeur, comme on n'en rencontre aucune autre dans l'histoire, communauté qui l'a identifiée tellement avec notre pays qu'elle en a fait un tout avec elle que l'on ne peut séparer, pas plus que la vie du corps, pas plus que le sang des veines, sans amener la dissolution et la mort.

Ne nous préparons pas comme les Laffite et les Royer-Collard, et tant d'autres cœurs honnêtes, de ces regrets et de ces aveux qui honorent, mais qui, toujours tardifs, sont par cela même toujours stériles. Profitons de l'expérience du passé, faisons le sacrifice de tout ce qui serait préjugés ou passions, et, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, de tout ce qui ne serait pas la justice et l'honneur. Écoutez la grande voix de la patrie en deuil qui nous supplie entre les tombes de nos aïeux et les berceaux de nos enfants de n'écouter qu'eux, de n'écouter que ces intérêts sacrés, qui nous supplient enfin de ne pas laisser périr la France, cette grande chose que Dieu et la monarchie ont faite.

Un seul et dernier mot : C'était un jour de malheur encore pour notre malheureux pays. Un roi de France, après avoir vaillamment tenu l'épée de la patrie, un roi de France venait de voir succomber l'élite de ses guerriers ; il fuyait, mais il emportait avec lui l'âme de la patrie. Mais il avait cette confiance, que tant que la France resterait unie à ses rois, elle ne saurait périr ; et, frappant le soir à la porte du manoir d'un de ses grands vassaux, auquel il allait demander asile : « Ouvrez ! s'écriait-il, ouvrez ! c'est la fortune de la France ! »

Eh bien ! messieurs, si vous aussi vous voulez sauver votre pays, affirmez votre foi dans le seul principe qui puisse s'élever à la hauteur des malheurs de la France ; écarterez tout vain palliatif ; écarterez ce régime surout qui, outre la mauvaise fortune qu'il a de faire peur à la France, aurait encore l'odieuse de lui fermer pour toujours ou pour longtemps au moins le véritable port du salut. Écartons la République, et puissions-nous tous répondre alors, comme le fidèle châtelain, après Crécy : « Laissons entrer la royauté, le roi ! C'est la fortune de la France ! » (Très-bien ! très-bien ! et applaudissements à droite.)

#### LES CONTRIBUTIONS ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR.

Le Journal officiel vient de publier le tableau du revenu des contributions directes et indirectes pendant l'année 1874.

Comme il fallait s'y attendre, les contributions directes se perçoivent avec la régu-

pect aussi misérable pût aller aussi vite ? Je craignis plus d'une fois qu'il ne me distancât ; mais, grâce à son habitude de se tenir au milieu de la rue, je ne le perdis jamais de vue.

Nous franchîmes North-Audley-street, et nous arrivâmes à l'entrée d'une petite rue qui forme une voie très-étroite et très-mal-propre à son extrémité la plus rapprochée d'Oxford-street.

Ici le chien s'arrêta un instant et parut hésiter sur ce qu'il devait faire. Il fit quelques pas en avant, puis recula ; enfin, paraissant prendre une résolution, il pénétra dans la rue, toujours trottant. Elle était déserte.

La pluie, fine et serrée, qui avait recommencé à tomber, le froid, le brouillard avaient chassé les habitués d'une ou deux misérables gargotes qui bordent les deux trottoirs. On n'apercevait qu'un chiffonnier arrangeant des bouteilles cassées devant sa porte et faisant entendre une toux rauque, effet de la misère et de l'âge. Le chien poursuivit sa route.

A mesure que l'on avançait, la rue devenait plus large, les maisons plus propres et de meilleure apparence.

Une crainte me traversa l'esprit. Mon chien n'avait-il pas par là son domicile, et n'allait-il pas disparaître à l'entrée d'une de ces maisons par l'escalier extérieur qui conduit aux cuisines ? Dans ce cas, mon roman finissait brusquement, et ma promenade à travers la boue et la pluie avait été vaine. Mais non ; le chien tourna soudainement dans une impasse et, après quelques secondes d'une hésitation semblable à celle qu'il avait témoignée avant de s'engager dans la rue, il ralentit le pas et s'arrêta vis-à-vis d'un cabaret.

Une impasse n'est jamais absolument vide ; il s'y trouve toujours quelques grooms flânant dans les couloirs des maisons et quelques garçons d'écurie entrant ou sortant des lavoirs. Au moment où le chien et moi y fîmes notre apparition, un cocher était occupé à atteler deux chevaux à un brougham avec l'aide de deux palefreniers.

Vis-à-vis, et échangeant des remarques avec eux du seuil du cabaret déjà mentionné, un domestique en culottes courtes était debout, fumant une longue pipe. Le chien s'était arrêté ; tout-à-coup, et sans que j'eusse eu le temps de soupçonner ce qui allait se passer, il se dressa sur ses pattes de derrière et commença à marcher gravement en décrivant des cercles.

L'homme aux culottes courtes et à la pipe poussa une exclamation de surprise. Le cocher et ses deux acolytes levèrent la tête, et, à ce spectacle étrange, quittant leur ouvrage, s'approchèrent pour regarder. D'autres personnes, attirées par le bruit, vinrent se joindre à nous, et nous formâmes bientôt un public très-respectable.

Le chien fut sans doute satisfait de nous voir ainsi rangés autour de lui, car il agita gravement sa queue de droite à gauche et parut redoubler d'ardeur dans l'accomplissement de ses exercices. Il fit cinq fois le tour de l'assistance sur ses pattes de derrière, regarda fixement devant lui comme un soldat à la parade, et faisant de son

mieux — c'était facile à voir — pour nous faire rire, la pauvre bête ! Quant à moi, voyant que la surprise rendait les autres muets, je me mis à rire bruyamment pour l'encourager, bien que — pourquoi ne l'avouerai-je pas ? — j'eusse bien plutôt envie de pleurer.

C'est qu'il y avait quelque chose de profondément triste dans l'expression sérieuse de ce chien abandonné, accomplissant tout seul quelques-uns des tours que son maître absent lui avait enseignés, et le faisant de sa propre volonté, dans un but que lui seul pouvait connaître.

Après s'être reposé un instant, il se remit à l'œuvre, mais cette fois sur les pattes de devant, faisant semblant de marcher sur la tête. Qu'elle était touchante, cette pauvre et intelligente tête, lorsque, rasant presque le sol, elle nous regardait d'un air suppliant et semblait nous dire, par son regard si doux :

« Je vous en prie, soyez généreux, car je ne fais pas ceci pour m'amuser. »

(La suite au prochain numéro.)

larité la plus complète. Le revenu des valeurs mobilières, évalué 32 millions, en a produit 34. Si ces deux chapitres du revenu public sont excellents, on ne peut pas en dire autant des contributions indirectes. Il y a entre les évaluations du budget de 1874 et les recouvrements effectués une différence de 88,516,000 fr. C'est un fort gros chiffre, qui prouve, lorsqu'on arrive à demander à certains produits des charges qu'ils ne peuvent supporter, à quelles désillusions on s'expose.

Il est fort heureux que cette perte de 88 millions 1/2 sur les prévisions soit compensée jusqu'à concurrence de 37,646,000 par un excédant de produit de certains impôts. Il y a certains chapitres sur lesquels les pertes sont très-sensibles. Les droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, ont produit 17 millions 242 mille francs de moins qu'on espérait.

Il était cependant facile de prévoir que l'augmentation du produit de l'enregistrement, qui avait suivi la fin de la guerre, ne continuerait pas en 1874. Les vins ont produit vingt millions de moins que les prévisions.

En résumé, les anciens impôts indirects, évalués 1 milliard 348,544,000, ont produit 1 milliard 321,244,000. Les nouveaux impôts votés en 1874 et 1872 étaient évalués 457,676,000. Ils ont produit 450,662,000. Différence en moins, 7,014,000.

Les nouveaux impôts votés en 1873 et 1874, dont les évaluations s'élevaient au chiffre de 110,140,000, n'ont produit que 93,587,000. C'est une différence en moins de 16,553,000. On arrive à un total de 5,880,000. Si on compare le produit des impôts anciens et de ceux votés en 1874 et 1872, pendant les années 1873 et 1874, on arrive à ce résultat que pendant l'exercice 1873 il y a eu recouvrement supérieur de 35,803,000.

C'est un fait sérieux et qui exige une étude attentive des projets de budgets. La différence entre les produits de 1873 et de 1874 est surtout sensible sur les droits de greffe, d'enregistrement, etc. Ils ont produit en 1873 7,619,000 fr. de plus qu'en 1874. Les sucres coloniaux avaient donné en 1873 49,824,000 francs de plus qu'en 1874.

Il est impossible de tirer des conséquences bien exactes de ces diminutions dans le produit des contributions. Ce serait une très-grave erreur d'y voir un signe de ralentissement dans les affaires commerciales; il faut plutôt avouer qu'en demandant trop à certains produits, on arrive à des désillusions complètes.

Cette opinion paraît démontrée par le tableau du commerce extérieur de la France pour l'année 1874 qui vient d'être publié par l'administration des douanes.

Après les craintes que la diminution des échanges pendant le premier semestre de 1874 avait fait naître, on doit constater que la reprise des affaires et l'activité du commerce pendant les six derniers mois de l'année ont suffi pour élever le résultat final à un chiffre qui n'avait jamais été atteint jusqu'ici.

On se rappelle que, loin de décroître à la suite des événements de 1870 et de 1871, notre mouvement commercial avait été, en 1872, supérieur à celui des exercices précédents. Les résultats de l'année 1874 laissent loin derrière eux ceux de 1872, ainsi qu'on peut le voir dans le tableau suivant :

	Importations.	Exportations.
1872	3,370,320,000	3,764,623,000
1873	3,554,789,000	3,787,506,000
1874	3,748,011,000	3,877,753,000

Ainsi l'ensemble des échanges opérés en 1874 s'élève à la somme de 7,625,764,000 francs et dépasse le chiffre du commerce de l'année 1873 de 283,669,000 francs, et celui de 1872 de 293,821,000 francs.

Nous entrerons dans des détails plus complets sur les divers produits auxquels s'applique l'augmentation de notre commerce extérieur. Ce que nous tenons à constater tout de suite, c'était l'activité de nos relations commerciales comparée aux désillusions qui se produisent sur le revenu des contributions indirectes. Il y a évidemment quelque chose à faire de ce côté.

(Gazette de France.) A. LENTHÉRIC.

## Etranger.

### PRUSSE.

Le gouvernement prussien s'est très-sérieusement ému des paroles prononcées par

un député polonais lors de la clôture des discussions sur la loi du mariage civil. Ce député avait dit que si l'on n'y prenait garde et si l'on persistait à vouloir prussianiser les provinces polonaises, celles-ci se verraient contraintes de se tourner vers le Nord et d'y chercher dans une alliance avec la grande famille slave (russe) les libertés d'autonomie que la germanisation tendait à faire disparaître chez elles.

Il ne faut pas s'y tromper, la Prusse est parfaitement sur ses gardes à ce sujet et sait qu'un jour ou l'autre le slavisme tuera le germanisme. Comme un signe précurseur de cette révolution à venir, on peut voir maintenant à Genève un journal russo-polonais publié dans les deux langues et dont le programme est l'invasion des Slaves. On va même jusqu'à dire que les fonds qui servent à l'exploiter proviennent de capitalistes plus que princiers.

Les visites obséquieuses du prince Frédéric-Charles au rédacteur en chef du *Golos*, à Saint-Petersbourg, lors du dernier séjour qu'il y fit, n'avaient pas d'autre but que celui de conquérir les bonnes grâces ou tout au moins la placidité de style du fougueux journal russe; or, le *Golos* embrasse quotidiennement ses voisins les Prussiens depuis la visite en question, et lui, qui auparavant n'avait aucune mesure dans sa haine pour le Germain envahisseur, le traite en frère aujourd'hui, le prône en modèle et prêche à son de trompe que la rédaction ancienne du journal n'était qu'un tissu d'erreurs et qu'elle est aujourd'hui éclairée par la grâce du prince Frédéric-Charles.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M. de Bournat est nommé receveur des postes à Saumur, en remplacement de M. Marandé, décédé.

### NOS DÉPUTÉS.

Ont voté contre l'amendement Laboulaye et la République : MM. Châtelain, vicomte A. de Cumont, Delavau, comte Durfort de Civrac, Joubert, J. de la Bouillerie, comte de Maillé, Mayaud;

Ont voté pour : MM. Maillé, Max Richard. M. Montrieux n'a pas pris part au vote.

### ASSASSINAT D'UN GARDE-CHASSE.

Après le crime de Villebernier, celui de Chazé-sur-Argos, arrondissement de Segré.

Mardi dernier, le sieur Gaudin, Charles, garde particulier, âgé de 41 ans, faisait sa tournée ordinaire lorsque arrivé, vers huit heures du soir, près de la ferme de Bellefontaine, territoire de Chazé-sur-Argos, il fut assailli par deux braconniers, embusqués non loin de là.

Un coup de feu, tiré à bout portant par l'un des malfaiteurs, a atteint le malheureux garde, et lui a brisé la mâchoire. Il tomba baigné dans son sang, et les assassins déguerpissaient au plus vite, laissant leur victime gisant sur la place.

Gaudin put cependant se traîner jusqu'à la ferme où on le recueillit, et où les premiers soins lui furent prodigués. Mais il expirait bientôt sans pouvoir fournir aucun renseignement sur les auteurs de l'agression.

La justice informe activement, et tout fait espérer que les coupables ne tarderont pas à être découverts. (Courrier d'Angers.)

Un orage épouvantable s'est abattu, le dimanche 24 janvier, dans la soirée, sur la commune du Bourg-d'Iré; le tonnerre et les éclairs faisaient rage. La foudre est tombée sur une aile du château de la Douve, et a fait au bâtiment des dégâts estimés à 4,500 francs. — Personne n'a été atteint.

La commission d'enquête sur le projet d'une gare à Saint-Serge (Angers) vient d'émettre un avis favorable au projet de la Compagnie de l'Ouest, c'est-à-dire au système d'une gare en terminus sur la prairie Saint-Serge avec rebroussement vers Ecoiffant, à la condition expresse que toutes facilités seraient maintenues aux voyageurs et au commerce pour user de l'une ou l'autre gare, sur quelque ligne qu'ils se dirigent.

L'installation de M<sup>re</sup> Colet, comme archevêque de Tours, sera faite solennellement

mercredi prochain 3 février. Sa Grandeur arrivera à Tours dans la journée de demain mardi.

Nous croyons savoir que la Compagnie d'Orléans va faire circuler prochainement, sur les diverses lignes de son réseau, des wagons-lits du système américain, mais accommodés aux exigences de la vie française.

### Nous lisons dans l'Avenir de la Vendée :

On s'entretient, dans le canton de Luçon, d'un événement étrange, d'un acte de brutalité, ou plutôt de sauvagerie monstrueuse. M. le docteur Mousseau fut appelé jeudi dernier à constater la mort de la fille des époux B....., marchands-épiciers à Saint-Denis-de-Payré, laquelle petite fille, âgée de sept ans, avait été, d'après ce qu'avait dit son père, tuée en jouant, d'un coup de pelle, par son jeune frère âgé de cinq ans.

Or, d'après tous ceux qui ont vu le cadavre de la pauvre petite, il paraît que le coup dont elle a été atteinte à la tête fut d'une telle violence que le crâne fut littéralement fendu, et que la cervelle vola en éclats jusqu'à une distance d'au moins trois ou quatre mètres.

À la demande du docteur Mousseau qui estima qu'un enfant de cinq ans n'avait pu porter un coup pareil, le procureur de la République et le juge d'instruction se sont transportés vendredi à Saint-Denis et ont ouvert une enquête. Quant au sieur B....., nous ignorons jusqu'ici s'il a été arrêté, mais, c'est infiniment probable, plusieurs de ses enfants étant déjà morts sans cause connue, et d'une façon suspecte.

Il ressort d'un arrêt de la cour de cassation que lorsqu'un arrêté préfectoral fixe les heures de fermeture des cafés, cabarets et autres lieux publics, et indique d'une manière précise les cas spéciaux où les maires pourront autoriser une prolongation, et les conditions dans lesquelles ces prolongations devront être accordées, la permission donnée par un maire en dehors des cas déterminés est nulle, et le cafetier qui l'a obtenue ne s'aurait s'en prévaloir pour faire excuser la contravention à l'arrêté préfectoral régulièrement constatée.

Il est fortement question, au ministère des finances, d'accorder aux surnuméraires des contributions directes une indemnité de 600 fr. par an. C'est bien minime; mais enfin ces jeunes gens ne seront pas réduits à donner leurs soins, leur travail, sans qu'un salaire, si modique qu'il soit, vienne les récompenser.

### PROVERBES RURAUX.

(Le 2 février, jour de la Chandeleur.)

A la Chandeleur, verdure;  
A Pâques, neige forte et dure.

Selon les anciens se dit,  
Si le soleil clair et luit  
A la Chandeleur, vous croirez  
Qu'encore un hiver vous aurez;  
Partant, gardez bien votre foin,  
Car il vous en sera besoin.  
Par cette règle se gouverne  
L'ours qui rentre en sa caverne.

Le Calendrier des bons travailleurs de 1618, qui contient ces vers, renferme aussi, sur les rigueurs habituelles de l'hiver en février, ce dicton populaire :

Février entre tous les mois,  
Le plus court et le moins courtois.

## Agriculture.

### L'ÉCHENILLAGE.

Nous voilà arrivés à l'époque où il est fort important de procéder à l'échenillage; il devient donc urgent que les préfets et les maires prennent des arrêtés à cet effet et qu'ils fassent surveiller cette opération avec le plus grand soin, car on sait que les chenilles causent souvent des dégâts considérables. Eh, mon Dieu! si tous les cultivateurs voulaient y mettre un peu de bonne volonté et bien comprendre qu'il s'agit, avant tout, de leurs intérêts, on finirait par s'en débarrasser presque entièrement de ces abominables chenilles qui désolent nos campagnes. Nous avons bien de la peine à comprendre cette indifférence déplorable que l'on rencontre sur tous les points. En quelques jours, l'échenillage peut avoir lieu, et on se mettra ainsi à l'abri de bien des désastres; dans tous les cas, les administrations départementales

et municipales ne doivent rien négliger pour atteindre le but et pour appliquer rigoureusement la loi. C'est triste cependant de se trouver dans la nécessité de menacer des rigueurs de la loi des hommes qui ont tout intérêt à la mettre en pratique!

En cas d'inexécution dans les délais prescrits, les maires des communes ou les commissaires de police doivent faire procéder d'office à l'échenillage aux frais des intéressés qui, en outre, sont punissables d'une amende.

Cette loi reste bien souvent lettre morte, malgré les bons effets qu'elle pourrait produire; nous appelons sur ce point toute l'attention des administrations départementales et municipales.

## Faits divers.

Un officier supérieur en retraite, dit la *Gironde*, qui a commandé un bataillon de chasseurs à pied à Angoulême, a été dernièrement, à Bordeaux, le héros d'une aventure académique des plus honorables pour lui et des plus rares pour la Faculté.

Le jury d'examen pour le baccalauréat ès-sciences était réuni, et un bourgeois d'un certain âge, décoré, se trouvait parmi les candidats, à la grande joie des jeunes gens, qui se promettaient quelques instants de douce gaieté. On proclama les noms des candidats admis à la composition écrite, notre chevalier est du nombre; les quolibets discrets s'arrêtent, mais on compte sur l'examen oral, et l'appel du candidat est accueilli par des sourires. Cependant, tout marche à merveille, non-seulement le brave officier s'en tire avec aisance, mais même d'une façon brillante, et le président lui dit alors :

— Monsieur, vous êtes admis avec la meilleure note; puis-je, sans être indiscret, vous demander si vous n'avez pas été militaire?

— Chef de bataillon en retraite, répond le nouveau bachelier ès-sciences.

Vous voyez d'ici l'effet: félicitation du jury et surtout de cette jeunesse aux idées narquoises, mais au cœur généreux, qui se presse autour du brave commandant pour lui serrer la main.

Ce vieux bachelier de 28 ans de diplôme ès-lettres, rendant des services à son pays comme officier pendant vingt-cinq ans, puis reprenant ses livres pour acquérir le diplôme des sciences, n'est-ce pas original et surtout honorable? Chacun le pensera comme nous, et c'est ce qui nous a dicté ce simple et touchant fait divers.

Pour les articles non signés : P. GODOT.

## Courrier Financier.

La Bourse de Paris est des plus fermes: le 5/0 est en forte hausse, le 3/0 de même, et l'on s'occupe beaucoup de la prochaine émission des Obligations de la ville de Paris, qui aura certainement un grand succès. C'est un placement sûr, mais à avantages limités; aussi le capital se tourne-t-il vers des valeurs solides, mais à revenu sensiblement plus élevé. C'est aussi que les obligations des Charentes sont recherchées à 270; celles des chemins de fer Nantais se cotent 230, et ont donné comme certaine que l'ouverture de la ligne aura lieu en juin prochain. Les cours progresseront rapidement, et il est sage de profiter des cours actuels pour entrer dans cette valeur.

Bertaux.

## Publications de mariage.

Pierre Passerat, marchand épicier, et Angèle-Cécile Fresnard, sans profession, tous deux de Saumur.

Auguste Champ, sculpteur, et Louise Perreau, chapeletière, tous deux de Saumur.

Narcisse Latreille, menuisier, et Félicité Perrat, couturière, tous deux de Saumur.

Alfred-Aimé Bourel, cocher, et Gabrielle Desillé, domestique, tous deux de Saumur.

Honoré Vital, domestique, de Saint-Lambert-des-Léveés, et Marie Elie, domestique, de Saumur.

Ernest-François-Paul Letrouvé (veuf), journalier, et Marie Letourneau, journalière (veuve), tous deux de Saumur.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison Abel Pilon, de Paris.

**Théâtre de Saumur.**

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

Lundi 4<sup>e</sup> février 1875.

Avec le concours de MM. EMILE MARCK et CHAVANNES.

**LE DEMI-MONDE**

Pièce en 5 actes, de M. Alexandre Dumas fils.

M. Emile MARCK remplira le rôle d'Olivier de Jalin.

M. CHAVANNES remplira le rôle de Raymond de Nanjac.

Les autres principaux rôles seront joués par MM. Hems, Clauzel, M<sup>mes</sup> Hems, Gaugiran, Hamilton et Grisar.

Mise en scène de la Comédie-Française.

Le COURRIER DE FRANCE, qui a rapidement conquis une place importante dans la presse parisienne, vient de mettre en pratique une nouvelle combinaison très-ingénieuse et qui mérite d'être signalée au public.

Le COURRIER DE FRANCE publie pour tous les départements une édition spéciale qui s'imprime à Paris, entre six et sept heures, tandis que

les autres journaux du soir s'impriment entre trois et quatre heures.

Ces trois heures de retard permettent au COURRIER DE FRANCE de publier, dans le bas de sa première page, le compte-rendu de la séance du jour de l'Assemblée nationale jusqu'à cinq heures, les dernières nouvelles de la France et de l'étranger et le résumé de toutes les nouvelles importantes publiées par tous les journaux de quatre heures.

Comme il est transporté néanmoins par les trains express de huit heures et de neuf heures, le COURRIER DE FRANCE se trouve avoir, en réalité, vingt-quatre heures d'avance sur l'ensemble des organes de la presse parisienne paraissant également le soir.

**LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>**, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 103<sup>e</sup> fascicule, THEA TOP, est en vente.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

**REVALESCIERE**

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges ni frais, les dyspepsies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75 000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 63,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de Gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.

ÉPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdon, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalscière m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTE.

Musicien au 65<sup>e</sup> de ligne.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalscière en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalscière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses. 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, épicerie, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, épicerie, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, à Paris.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver.**

Départs de Saumur pour Poitiers :

5 heures 50 minutes du matin.  
11 — — — — —  
6 — 10 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 40 minutes du matin.  
10 — 40 — — — —  
5 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 JANVIER 1875.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.					
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.			
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	62	90	» 40	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	690	» 2	50	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	512	50	» 3	75	
4 1/2 % jouiss. mars.	92	75	» 25	Crédit Mobilier	415	»	10	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	682	50	»	»	
4 % jouissance 22 septembre.	78	»	»	Crédit foncier d'Autriche	553	75	»	Société autrichienne, j. janv.	646	25	»	3	75
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Est, jouissance nov.	518	75	»	<b>OBLIGATIONS.</b>					
Emprunt 1872	101	15	» 55	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	890	» 2	50	Orléans	398	50	»	»	
Dép. de la Seine, emprunt 1857	222	50	»	Midi, jouissance juillet.	647	50	5	Paris-Lyon-Méditerranée	292	50	»	»	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	455	»	»	Nord, jouissance juillet.	1140	»	»	Est	388	50	»	»	
— 1865, 4 %	475	»	»	Orléans, jouissance octobre.	896	25	»	Nord	297	50	»	»	
— 1869, 3 % t. payé.	310	»	2	Ouest, jouissance juillet.	580	»	7	Est	288	75	»	»	
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	375	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	675	»	»	Nord	297	50	»	»	
Banque de France, j. juillet.	3810	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	55	»	1	Midi	292	»	»	»	
Comptoir d'escompte, j. août.	365	»	»	Société Immobilière, j. janv.	220	»	5	Deux-Charmes	273	»	»	»	
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	470	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	»	»	»	Vendée	246	»	»	»	
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	360	»	»					Canal de Suez	498	75	»	»	
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	850	»	5										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

(Service d'hiver, 2 novembre 1874.)

**DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers)  
9 — 01 — — — — omnibus.  
1 — 33 — — — — soir,  
4 — 19 — — — — express.  
7 — 27 — — — — omnibus.

**DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte,  
8 — 20 — — — — omnibus.  
9 — 50 — — — — express.  
12 — 38 — — — — soir, omnibus.  
4 — 34 — — — —  
10 — 28 — — — — express-poste.  
Lectrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

**A VENDRE**

Pour entrer en jouissance de suite.

**MAISON**

Rue d'Orléans,

Anciennement occupée par M. Milon, libraire.

S'adresser à M. LORRAIN, plâtrier, ou à M. CLOUARD, notaire à Saumur.

Etude de M. GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

**A VENDRE**

A L'ADJUDICATION,

Qui aura lieu au pont de Saint-Just-sur-Dive (Maine-et-Loire),

Le dimanche 7 février 1875, à midi,

**560 GROS PIEDS DE PEUPLIERS**

EN ONZE LOTS.

Sis sur le canal de la Dive, entre Bafou et le pont de Saint-Just-sur-Dive, canton de Montreuil-Bellay.

Etude de M. BOURDAIS, notaire à Gennes.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**LA FERME DE CHAPEAU**

Située près le bourg de Gennes,

Comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, parc, jardins et terres labourables.

Contenance totale : 11 hectares 14 ares 60 centiares.

S'adresser à M. BOURDAIS. (46)

Librairie E. Milon, rue d'Orléans, 46.

**A LOUER PRÉSENTEMENT**

**APPARTEMENT COMPLET**

Au deuxième étage.

**FOIN**

A VENDRE

S'adresser à M. PICHAT, quai du Gaz. (50)

Etude de M. JOLLY, notaire au Puy-Notre-Dame.

**A VENDRE UN MOULIN A VENT UN LOGEMENT**

Et 55 ares 67 centiares de terre en dépendant;

Le tout dans un tenant, situé à Grenouillon, commune de Saint-Macaire.

S'adresser, soit à M. HERPIN, qui en est propriétaire, soit audit M. JOLLY, notaire. (57)

Etude de M. HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

Après décès.

Le jeudi 4 février 1875, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M. Henri Plé, commissaire-priseur, dans une maison sise rue de la Fidélité, à Saumur, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve Foyer, à la requête de M<sup>lle</sup> Albertine Foyer, sa fille.

Il sera vendu :

Puisieurs lits, couvertures, matelas, couvertures, couvre-pieds, édredons, oreillers, traversins, rideaux de lits et de croisées, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, quantité d'effets, armoire, buffet, commodes, garde-manger, tables, chaises, glaces, flambeaux, montres vitées et boiseries, bouteilles vides, vaisselle, batterie de cuisine, environ 200 chapeaux et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 00.

**A VENDRE**

**TRÈS-BEAU PLANT**

DE

**CHEVELUS ROUGES.**

S'adresser à M. CHARBONNEAU-RALLEY, rue de Bordeaux, 47.

M. BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

M. LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

**PRODUITS ALIMENTAIRES**

**Huile d'olive de Nice**  
M. Félix Audemar, propriétaire à Nice, offre aux consommateurs ses huiles si estimées en France et à l'étranger. Expédition par 50, 25 et 10 litres, franco-gare de l'acheteur. Sur demande adressée, envoi du Prix cour et des échantillons. Pour ces dernières, le seul, par grande vitesse, sera à la charge du destinataire.

**MÉDICAMENTS D'HIVER**  
**Goudron végétal Le Roost**  
Le savant professeur de la Faculté de médecine de Paris, le Dr Gullier, s'exprime ainsi au sujet de cette préparation : « Le goudron Le Roost, dit-il, représente sans alliage et sans purgés, tous les principes et conséquemment toutes les qualités du goudron en nature. » (Com<sup>te</sup> l'hygiène, du Codex, 2<sup>e</sup> édit. p. 167, Paris, 1873.) Cette préparation est prescrite journellement, par nos célèbres médecins, dans les Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Affections bronchiales, etc.

**GOVERNEMENT DU PÉROU**

**DREYFUS FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

DE PARIS  
21, BOULEVARD HAUSMANN  
Seuls Concessionnaires du

**GUANO DU PÉROU**

Loi du 14 Novembre 1869

**GUANO DISSOUS DU PÉROU**

Convention du 13 Avril 1874

**DEPOTS EN FRANCE**

Bordeaux, chez M. Adolphe BOULEAUX  
Brest, chez M. E. VINCENT.  
Cette, chez MM. A.-G. BOYE et C<sup>ie</sup>.  
Cherbourg, chez M. Eugène LIAIS.  
Dunkerque, chez MM. C. BOURDON et C<sup>ie</sup>.  
Hâvre, chez M. E. FICQUET.  
Landerneau, chez M. E. VINCENT.  
La Rochelle, chez MM. FAUSTIN et C<sup>ie</sup>.  
Lyon, chez M. Marc GILLYARD.  
Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et C<sup>ie</sup>.  
Nantes, chez M. LE BARRE.  
Paris, chez MM. JAMONT et HUARD.  
St-Nazaire, chez MM. JAMONT et HUARD.



**NEURALGIES (faciales.) MIGRAINES**

(non gastr.) OTALGIES (névralgies) MAUX DE DENTS (dors même qu'elle seraient caries.)

**AVIS IMPORTANT :** Cette Eau est d'une odeur très agréable et complètement inoffensive; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les Douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'angor pectoris et les attaques d'apoplexie. Il sera envoyé franco domicile, aux personnes qui en feront la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit.

La vente se fait au meilleur mode de CONVICTION en laissant chez les pharmaciens spéciaux des flacons destinés à servir instantanément dans les cas suivants : — Flacon simple : Prix, 4 fr. — Flacon contenant triple : Prix, 6 fr.

A Saumur, pharmacies Gabelin, rue d'Orléans; Chedeveigne, rue de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)

**CINQ FRANCS PAR MOIS**

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois.

**CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL**

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleuries, à Paris

**EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE**

DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90  
— Grande carte de France, montée sur toile en rouleau pour bureau. 25  
MICHELET (J.). Histoire de France et de la Révolution, 23 vol. in-8°. 400  
DARESTE, grand prix Gobert en 1867 et 1868. Nouvelle Histoire de France, 4 foris volumes in-8°. 72  
Histoire de France populaire et contemporaine, avec les légendes historiques, par M. Duruy, 3 volumes illustrés. 60  
Histoire de la Révolution française, par Lacretelle, 8 vol. in-8°. 40  
Histoire des Français, par Lavallée. Magnifique édition de bibliothèque, 6 vol. in-8°. 45  
Géographie. Dernière édition, par M. de Broglie, 8 volumes in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80  
La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Nadal, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 90  
La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-folio. 200  
LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle, 15 volumes. 600  
(30 francs par mois.)  
Dictionnaire de la conversation, 16 volumes grand in-8°. 200  
Grand Dictionnaire de la langue française, par Littré, 4 vol. in-4°. 100  
Relig. 125  
Grand Dictionnaire d'histoire naturelle par D'Orbigny, nouvelle édition, considérablement augmentée, 23 vol. in-8°, color. en 2 vol. 400  
Arts somptueux, par Hangard-Maugé, 4 vol. in-4°, chromo. 400  
Art pour tous, par C. Sauvageot, 12 vol. in-8°. 240  
Description et ornementation, par Liénard, 125 planches. 125  
Chimie générale appliquée aux arts et à l'industrie, par Darroul, 7 vol. in-8°. 50  
PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale analytique, industrielle et agricole, 7 vol. gr. in-8°. 150  
BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères, 24 vol. in-8°. 180  
Famille des Illustrations françaises au XIX<sup>e</sup> siècle. Chaque volume relié, doré, se vend séparément. 100  
Le volume se compose de 40 portraits, biographies et autographes.  
Des Quichottes. Grandes illustrations de G. Doré, 365 planches, 2 vol. gr. in-folio. 180  
DANTE. Enfer, 1 vol. illustré par G. Doré, 100  
— Purgatoire et Paradis, 1 vol. in-folio, 60 planches. 100  
Les Jardins. Splendide édition Mame, 1 vol. in-folio. Grand prix de l'Exposition. 100  
Les grandes usines, par Turgen, 10 vol. in-4°, avec gravures. 180

**CRÉDIT MUSICAL**

Fourniture immédiate de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Opéras-Comiques et Opérettes, Morceaux détachés d'Opéras; Musique vocale, Musique d'ensemble, Musique pour tous les instruments; Musique religieuse, Musique militaire, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc.

Envoi franco des Catalogues

Comprenant les grands Ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godel.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le